

# PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

Usage Autorisé  
par la Municipalité  
Date: 14-10-2021

Municipalité régionale de comté (MRC)

SAINTS-MARTYRS-CANADIENS

Date du scrutin

2021	11	07
Année	Mois	Jour

Je, THERESE N LEMAY,  
Présidente ou président d'élection, proclame, par la présente, que

Michel  
Prénom

Princé  
Nom

a reçu la majorité des votes légalement donnés et, par conséquent, a été élue ou élu préfete ou préfet

**OU**

est ou reste la seule personne candidate et, par conséquent, a été élue ou élu préfete ou préfet

La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa déclaration de candidature, pour établir son éligibilité

60 Gosford Sud App. Saints-Martyrs-Canadiens Code postal G0P1A1  
Numéro et nom de voie Municipalité

**SIGNATURE**

Thérèse N. Lemay  
Présidente ou président d'élection

2021	10	01
Année	Mois	Jour

**IMPORTANT**

Dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie du préfet élu au suffrage universel en vigueur dans la MRC.